

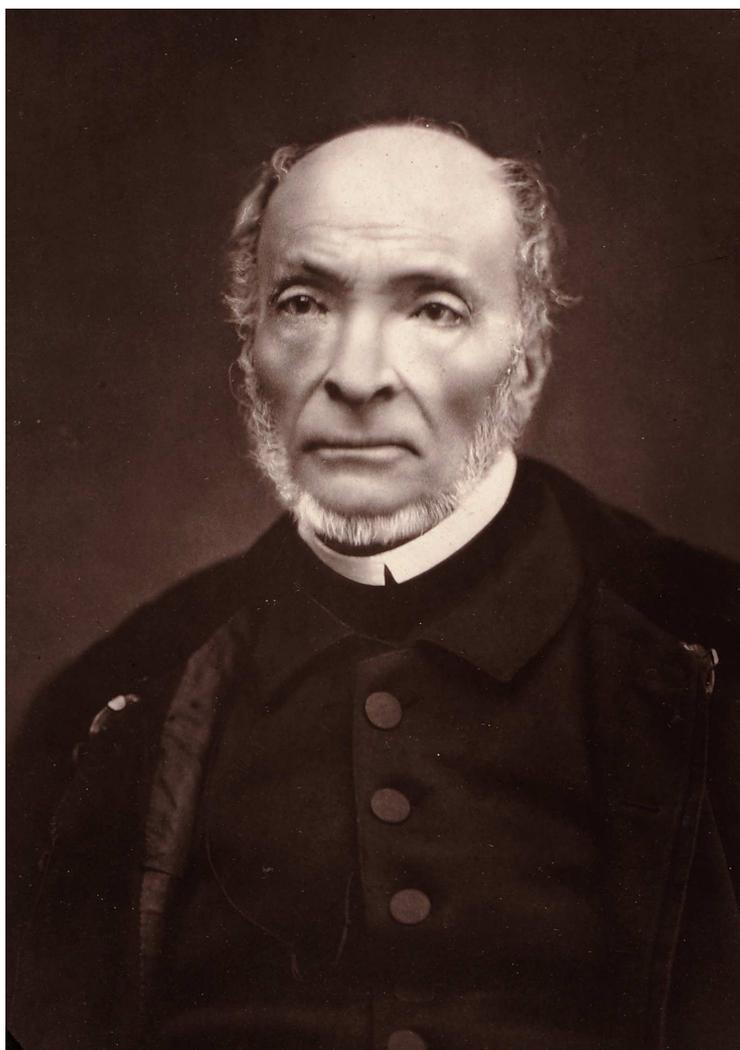
Républicain convaincu, il consacre sa vie et sa fortune à œuvrer pour la liberté et la dignité humaine. Le nom de cet humaniste est lié au décret de 1848 qui abolit l'esclavage et proclame l'émancipation des 250 000 esclaves des colonies françaises.

Victor SCHOELCHER

Né le 22 juillet 1804 (3 thermidor de l'an XII de ma République) à 13h à Paris

Selon acte état-civil

Décédé le 25 décembre 1893 à Houilles 78 Yvelines



En voyage dans les Caraïbes, il découvre l'esclavage et devient abolitionniste

Victor est issu d'une famille commerçante alsacienne installée à Paris et suffisamment riche au point que Victor pourra ensuite vivre de ses rentes. Dès vingt ans, il peut conjuguer ses deux passions : voyager et écrire.

Parti commis voyageur pour vendre la production de porcelaine de son père, il découvre l'abominable condition faite aux Noirs, à Cuba, au Mexique et aux Etats-Unis. On est en 1829 et Victor a tout juste 25 ans. Aussitôt, il réproue *ce trafic aussi singulier que rebutant* et prend la plume pour écrire quatre longues « *Lettres du Mexique* » qu'il expédie à *La Revue de Paris*. De Mexico, il envoie aussi un article intitulé « *Des Noirs* », afin de dénoncer l'esclavage.

Dès lors, entre deux escales à travers la planète et la création de journaux, il ne cesse de protester contre cet asservissement inconcevable à ses yeux de voyageur humaniste épris de liberté.

Le décès de son père le laisse héritier de biens qui le dispensent de gagner sa vie. S'il songe un temps à une carrière littéraire et de critique d'art, bien vite, il décide d'utiliser sa fortune au service de l'abolition. Dès lors, il finance journaux, revues, brochures qui militent dans ce sens, et s'adonne à l'écriture de nombreux ouvrages, fruits d'enquêtes menées aux Antilles, en Afrique, en Orient.

En même temps, il s'affirme comme un « républicain résolu » et apporte son soutien aux mouvements socialistes et adhère à la franc-maçonnerie.

L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises deux mois après la promulgation du présent décret, dans chacune d'elles. A partir de la promulgation du présent décret dans les colonies tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres seront interdits.

C'est en ces termes que le 27 avril 1848, le gouvernement provisoire de la IIe République proclame l'émancipation des 250 000 esclaves présents alors dans les colonies françaises.

Faisant fi des résistances des planteurs et ignorant les craintes d'une bonne part de l'opinion, les politiciens de 1848 renouent avec les révolutionnaires de la première République et les conventionnels de 1794. Ce qu'une révolution avait fait, et que Bonaparte avait défait, une autre le refait.

Ainsi, la Révolution de 1848 est le couronnement des efforts de Victor Schœlcher et récompense sa formidable ténacité.

Grâce à son ami François Arago devenu ministre de la Marine, il obtient un poste de sous-secrétaire d'Etat aux affaires coloniales et le 27 avril 1848, son décret d'abolition de l'esclavage est ratifié par le gouvernement. C'est ainsi que 60 000 esclaves deviennent citoyens français.

Aux législatives suivantes, il devient député de la Martinique avec 80% des voix.



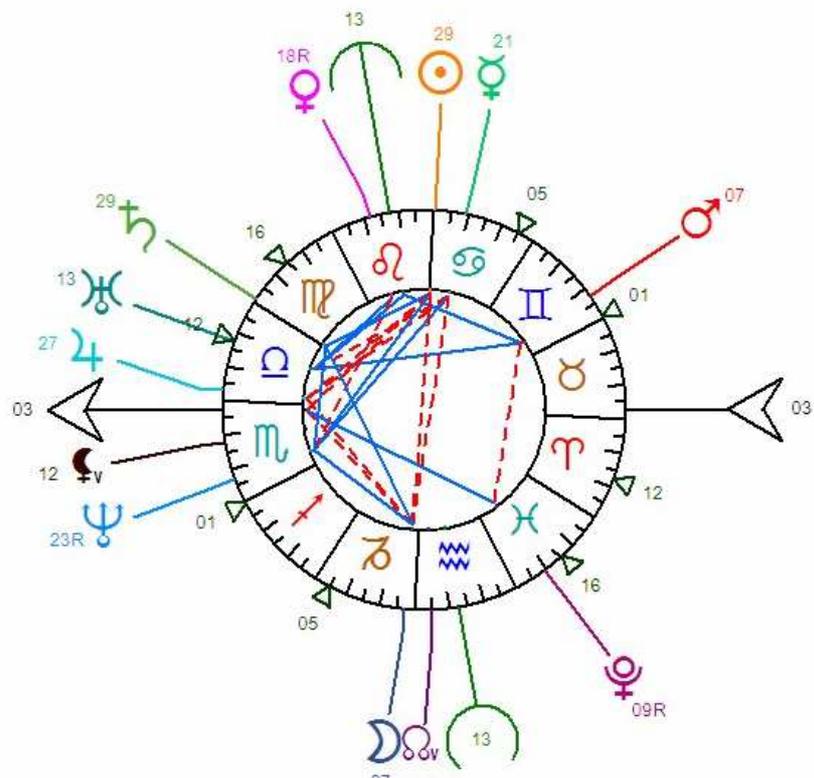
Il est de tous les combats humanistes d'avant-garde jusqu'à sa mort.

Ce combattant pionnier humaniste n'en reste pas là. Dès 1851, il propose l'abolition de la peine de mort, l'amélioration des conditions de détention des prisonniers politiques, l'affirmation du droit des femmes et des enfants, la création de l'enseignement public, laïque et obligatoire, tout en dénonçant le cléricisme.

Le coup d'Etat du futur Napoléon III, le 2 décembre 1851, le contraint à l'exil.

En 1870, la IIIe République le rappelle

Député puis sénateur de la Martinique, il sera quasiment de toutes les luttes des Républicains avant de décéder à l'âge de 89 ans. On l'inhume au cimetière du **Père Lachaise**, avant de transférer ses cendres au Panthéon le 20 mai 1949.



Sites :

<http://www.janinetissot.com/>
<http://www.janinetissot.fdaf.org/>

Mail :

info@janinetissot.com